



# PROCÈS VERBAL - COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 - PV N°7

**PRESENTS** : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADEAUD Bertrand

**INVITE** : BLONDY Jonathan

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [secretariat@dordogne-perigord.fff.fr](mailto:secretariat@dordogne-perigord.fff.fr), le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

## Exploitation des feuilles de match

### Feuilles transmises à la Commission de Discipline

- Match n°29334313 Coupe Département Dordogne : FC St Génies 1/ Marquay Tamn. 1
- Match n°28840485 D3 poule C Vernois Athletico - Pays Montaigne Gurçon 2

### Feuilles transmises à la Commission des Litiges et Contentieux

- Match n°28923855 : Meyrals 1 / Pays de l'Eyraud 1 Féminines à 11

### Forfait général

- Le Monteil Foyer Rural 2

### Contrôle des licenciés suspendus

DEPARTEMENTAL 3 POULE C

N°28840485 Vernois Athletico - Pays Montaigne Gurçon 2 du 08/09/2024

Participation d'un joueur suspendu de PAYS MONTAIGNE GURCON (PV complet disponible uniquement sur Footclubs).

## Réunion en visio-conférence Critérium à 8 Seniors

La commission sportive seniors et le président du district ont convoqués les clubs engagés sur le critérium à 8 seniors en visio-conférence, plusieurs points ont été abordés :

- La stratégie pour l'élaboration des poules.
- Présentation des trois poules (une poule de 8 et deux poules de 7)
- Présentation du déroulé de la saison en deux phases
- Points sur les règlements
- Questions diverses

**Les Co-Présidents :**

Guillaumeau Vincent  
Barondeau Christophe

**Le Secrétaire de séance :**

Di Pierro José